

Projet d'extension de la porcherie de Saint Symphorien : le préfet dit non

Lors de l'enquête publique de 2014, les associations, dont la SEPANSO Gironde et Landes Environnement Attitude (LEA), avaient émis un avis défavorable à ce projet. Le commissaire enquêteur avait également donné un avis défavorable à cette extension qui allait encore aggraver la pollution de l'eau dans le secteur. Une pétition avait également montré la détermination des riverains et défenseurs de l'environnement.

Une étude hydrogéologique complémentaire au dossier de demande d'autorisation, avait été réalisée l'été dernier et les commissions locales de l'eau chargées du suivi des schémas d'aménagement et de gestion des eaux des bassins versants de la Leyre et du Ciron avaient décidé de maintenir leur avis de non compatibilité du projet avec ces schémas.

Le 20 juin 2016, après une très longue phase de concertation et mûre réflexion, le préfet P. Dartout « a décidé de ne pas autoriser cette extension qui prévoyait une augmentation de l'effectif et du plan d'épandage des effluents sur six communes des départements des Landes et de la Gironde ».

Enfin une décision raisonnable !

C. G.



Sortie annuelle des adhérents de la SEPANSO Gironde (23 mai 2016)



A l'heure du pique-nique devant la cabane de Batcoude

C'est par un beau temps chaud et lourd que nous nous sommes retrouvés au cimetière militaire du Courneau. Nous partîmes 23 avec Pierre Davant notre président de la Sepanso Aquitaine et Jean-Claude Dupoy, président de l'association de défense des usagers de la forêt usagère (ADDUFU), association qui compte près de 800 adhérents déterminés pour une défense sans faille. En partant nous découvrons grâce à Jean-François Larché, la Flouve odorante et son odeur particulière de coumarine.

Malheureusement, devant la cabane verte du Natus, un coq nous a distraits et une racine malveillante a fait lourdement chuter une de nos administratrices, Françoise Couloudou. Grâce à l'un de nos participants, médecin, elle a été réconfortée, puis amenée par des amis au Pôle de Santé d'Arcachon. Résultat : une fracture du bras et une luxation du coude. Nous aurions préféré un meilleur départ !

Ensuite, après une présentation de la forêt usagère par Jean-Claude, nous avons longé un braou d'arrière dune, c'est-à-dire une zone humide avec une végétation dense et luxuriante (aulnes, osmondes royales, fougères des bois..). Sous les frondaisons des pins et des chênes pédonculés, nous sommes arrivés par un chemin sablonneux aux cabanes de Courneau. Autour de la seconde

cabane située au bord d'une grande dune parabolique, il y a un enclos où s'ébattaient des poules et un magnifique coq. A proximité, il y a des pins gemmés et des tonneaux pour recueillir la résine. Cinq cents mètres plus loin, après une petite grimpe bordée de Cistes blancs à cœurs jaunes, nous découvrons sur un promontoire dunaire la cabane de Batcoude. Bien que nous ayons prévu de pique-niquer plus loin, cette cabane, avec des sièges sous des ombrages, était trop tentante et nous avons succombé à ses charmes. Les bouchons ont sauté et les en-cas, se sont étalés sur les tables ou sur l'herbe. Nous avons parlé des dunes paraboliques ou dunes primitives sur lesquelles la Forêt usagère a grandi. Un joli hanneton de couleur beige s'est posé sur Elizabeth Arnaud et nous nous le sommes passés de main en main pour l'admirer.

Après, nous avons repris le chemin pour nous diriger vers les cabanes de Betouret. Le chemin descend, longe un braou puis remonte vers le sommet d'une autre dune parabolique. Des ailantes, ces arbres originaires d'Asie, nous ont étonnés avec leurs fûts si minces qui s'élancent vers le ciel, maintenant un peu voilé. Nous allons jusqu'à la seconde cabane perchée au sommet de cette dune et entourée de magnifiques pins. La chaleur devient étouffante quand nous prenons le chemin du retour. Nous nous dirigeons vers la craste de Nezer qui délimite la Forêt Usagère. Sur le bord du chemin, de nombreuses petites Sablines des montagnes parsèment l'herbe verte. Nous admirons la hauteur d'un pin. L'un des participants nous explique comment mesurer sa hauteur avec la croix du bûcheron. Jean-Claude Dupoy et Pierre Davant évoquent leurs souvenirs et par petits groupes nous revenons vers la piste forestière. La craste de Nezer est bordée d'iris jaunes et de petits arbustes, les bourdaines typiques de ces forêts, qui donnent de petites fleurs mellifères et, pour les belliqueux, du charbon de bois utilisé aussi pour de la poudre à canon

Après avoir abreuvé nos gosiers desséchés, nous reprenons la route pour nous rendre à la scierie de l'ADDUFU. Là, André Gousset, pilier de la Forêt Usagère, nous décrit de façon magistrale et imagée, son histoire du Moyen-âge jusqu'à nos jours. Des baillettes aux transactions nous suivons cette épopée et ces conflits incessants entre « ayant pins » et usagers.

MERCI de tout cœur à André Gousset et Jean-Claude Dupoy qui nous ont fait découvrir et aimer cette forêt ancestrale et bien vivante. Longue vie à la Forêt Usagère.

J-M. F.

Et un grand merci à Jean-Marie Froidefond qui avait minutieusement préparé l'itinéraire et a fait découvrir à bon nombre de participants les formations dunaire et l'évolution d'une forêt digne de ce nom, épargnée par les coupes rases et engins de labour et exemplaire en matière de conservation de la biodiversité forestière landaise .



LGV dans le Sud Ouest : la Sepanso annonce un recours

08/06/2016 . Sudouest.fr avec AFP

L'association de défense de l'environnement Sepanso a annoncé mercredi qu'elle allait déposer un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret déclarant "d'utilité publique" les travaux des lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

La Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Sepanso) indique dans un communiqué qu'elle se prépare à "affronter juridiquement ce décret en étudiant de près les failles et fragilités juridiques du dossier dans la perspective d'un recours devant le Conseil d'Etat qui sera déposé dans les prochaines semaines".

"Nous avons mobilisé nos juristes. Nous sommes en ordre de marche", a indiqué le président de l'association, Daniel Delestre, qui a précisé que le recours contre le décret, paru au Journal officiel le 5 juin, sera déposé "d'ici un mois au plus tard".

Saccage écologique

Pour l'association, "aucune réponse crédible n'est apportée au saccage écologique engendré, à la rentabilité socio-économique insuffisante du projet et à son financement incertain". Des éléments "déjà dénoncés par la commission d'enquête publique", qui avait émis un avis défavorable, rappelle-t-elle.

La Sepanso compte notamment s'appuyer sur "la récente jurisprudence du Conseil d'Etat" qui a annulé le 15 avril le décret qui, en 2015, avait déclaré d'utilité publique la LGV Poitiers-Limoges.

La LGV Bordeaux-

Toulouse doit

m e t t r e

Toulouse à un

peu plus de 31

heures de Paris,

contre au moins

5h20 aujourd'

hui. Le coût des

nouvelles lignes

est estimé à 8,3

milliards

d'euros,

avec

des hypothèses

de mise en ser-

vice en 2024

pour Bordeaux-

Toulouse et en

2027 pour

Bordeaux-Dax.

....

Plusieurs asso-

ciations de rive-

ains, opposées

au projet, ont

également pro-

mis qu'elles

allaient multi-

plier les recours

juridiques cont-

re la déclaration

d'utilité

publique. Parallèlement, 140 personnes ont acheté col-

Les opposants disent non à l'usine à cochons

Sud-Ouest 14/06/16 p.lascourreges@sudouest.fr

Un éleveur de porcs du Pays basque est venu dénoncer les pratiques industrielles : «Le jambon de Bayonne, je n'y crois plus. Aujourd'hui, je produis du porc fermier basque». Ces propos sont sortis de la bouche de Daniel Barberarena, éleveur venu tout droit du Pays basque hier après-midi jusqu'à Saint-Symphorien, pour répondre à l'invitation de la Confédération paysanne toujours très mobilisée contre le projet d'extension de l'élevage de porcs de la société Le Lay. Ce témoignage s'ajoute à une longue liste de ceux émanant d'opposants au projet industriel. Projet que l'on qualifie de destructeur sur un marché en crise et engorgé par une surproduction qui génère des coûts en dessous de toute rentabilité et amène un grand nombre de producteurs à la faillite. L'appellation jambon de Bayonne n'a rien à gagner dans ces pratiques industrielles..... On l'aura compris, alors même que le Prefet, après avoir repoussé deux fois sa décision, doit donner son avis sur le dossier Le Lay avant le 21 juin, un tour de table a permis d'entendre les différents acteurs impliqués contre ce projet. Denise Cassou, présidente de l'association Landes Environnement Attitude également engagée contre le projet de LGV, s'est fait la porte parole de la SEPANSO, de l'association Les Amis de la Terre pour indiquer que deux pétitions en ligne avaient recueilli deux fois 56.000 signatures. Elle se range derrière l'avis des administrateurs des schémas d'aménagement et de gestion des eaux du Ciron et de la Leyre pour dénoncer avec force vigueur les atteintes et dégradations de la qualité des eaux qu'entraînerait un épandage des lisiers sur les bassins versants des deux rivières, jusque sur le parc marin d'Arcachon. JeanPierre Leroy, membre de la Confédération paysanne a pointé les menaces sur la santé liées aux élevages intensifs à partir de l'utilisation des antibiotiques.

Guy Dupiol, maire de Saint-Symphorien, a souligné la belle unanimi-

"Marre des irresponsables"

(La Dépêche du Bassin - juillet 2016)

Grand coup de gueule du SIBA et du maire d'Ares contre les associations

« Aucune précaution »

« Les promeneurs ont découvert, interloqués, une dragueuse devant le port, trois camions et deux tractopelles creusant le port d'Arès et les acheminant vers un bac installé sur la plage », décrit l'association. « Ni association, ni riverain, ni parc marin n'ont été avertis ou consultés », assurent-ils. Mais là où les "Ecocitoyens" ont réellement émis des inquiétudes, c'est à propos de l'impact sur le milieu naturel de tels travaux. « Aucune précaution concernant la pollution des sédiments présents dans le port n'a été prise et aucune mesure sur la pollution probable n'a été communiquée », tempête l'association, qui a alerté le Parc naturel marin quelques jours plus tard. « Personne ne peut fermer les yeux sur la dégradation du milieu naturel du Bassin et la réalisation de ces travaux qui n'est plus en adéquation avec les enjeux de préservation du Bassin. »

Lundi soir, lors du comité syndical, les élus sont largement revenus

sur cet épisode et ont fait sentir un certain agacement, une colère même, suite à cette fronde associative. Même Sabine Jeandenand, la directrice, a évoqué le climat lourd et tendu lors du dragage avec des agents pris à partie à plusieurs reprises... « Notre personnel du Siba est interpellé, pas toujours très gentiment », confirme Michel Sammarcelli. « Ces travaux doivent se dérouler dans un climat serein », lance-t-il.

« De la provocation »

Puis le maire d'Arès, Jean-Guy Perrière, demande la parole et retrace d'abord les grandes lignes de ce chantier. « Ce port a été dragué en 2007 lors d'une opération pilote et exemplaire. Nous avons sollicité le Siba pour un dragage similaire. C'est une procédure assez longue qui nécessite une instruction, des études techniques et environnementales, notamment pour analyser les sédiments, avant que la moindre vase ne soit retirée du port. »

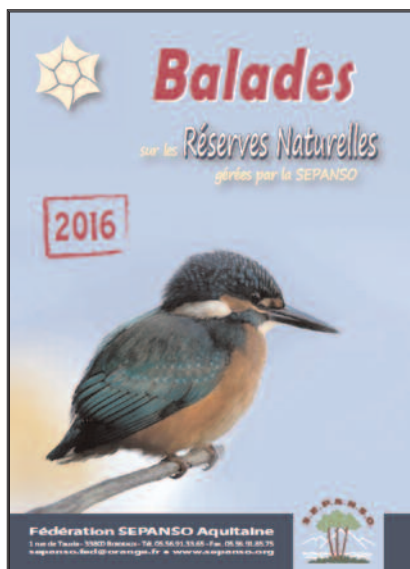
Pour le cas arésien, les sédiments

ont d'abord été déposés sur un tronçon du littoral pour être séchés puis ont été réemployés afin de consolider l'estran ainsi qu'une digue. « Ce fut un chantier là encore exemplaire, mais de tels travaux ne ressemblent pas à un champ de pâquerettes », prévient l'édile avant d'avouer son ras-le-bol suite à la grogne associative, totalement injustifiée selon lui. « J'en ai marre des irresponsables, affirmant des choses sans en avoir vérifié la consistance. Doit-on arrêter le dragage des ports pour autant? J'appelle cela de la provocation... »

Un climat tendu, on l'a compris, qui pourrait se réchauffer encore un peu plus cet été puisque le dossier n'est pas enterré. Il a même été mis sur la table d'un bureau du Parc marin le 16 juin dernier par Claude Bonnet (pour la Sepanso) et Jacques Storelli (Pour l'ADPPM). Il n'est donc pas exclu que des contrôles et des expertises soient ordonnés...

[J-B.L.]

La vie des Réserves Naturelles



Le livret programme "Balades sur les Réserves Naturelles" (également consultable sur le site de la SEPANSO) vous donnera toutes les précisions nécessaires pour participer aux visites ou aux activités organisées sur les Réserves Naturelles Nationales, situées en Gironde.

Ces trois Réserves naturelles (Marais de Bruges, Etang de Cousseau et Banc d'Arguin), membres du réseau des Réserves Naturelle de France, sont gérées pour le compte de l'Etat par la fédération SEPANSO Aquitaine.

RN Bruges - Renseignements et réservations :
animation.rnbruges@sepanso.org ou 05 56 57 09 89

Découverte de la faune et de la flore de 9 h à 12 h : Dimanches 17 et 31 juillet, 14 août, 4 et 25 septembre, 30 octobre (gratuit)

Sorties thématiques de 9h à 12h sauf si horaires précisés :

- Samedi 16 juillet : Favoriser la biodiversité au jardin (gratuit)
- Samedi 30 juillet : Les plantes médicinales (4 €, gratuit si <12 ans)
- Samedi 13 août : Favoriser la biodiversité au jardin (gratuit)
- Vendredi 26 août : Balade au crépuscule et pique-nique (gratuit)
- Samedi 3 septembre : Arbres et arbustes de la Réserve (gratuit)
- Vendredi 23 septembre de 19 à 21 h : Les arbres remarquables (gratuit)
- Samedi 24 septembre : Aider à l'accueil du public- formation au bénévolat sur les réserves (gratuit)
- Samedi 15 octobre : Prenons-en de la graine (gratuit)
- Samedi 29 octobre : Traces et indices (4 €, gratuit si <12 ans)

RN Cousseau : Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40

Visites Guidées : de 9 h 30 à 13 h - (5 €/2€ enfants de 8 à 16 ans) : 10 11, 13, 17, 18, 24, 25, 27, 31 juillet, 1er, 3, 7, 8, 10, 14, 15, 21, 22, 24 août, 11 septembre, 16 octobre

Visites Mini-Cousseau, de 10h à 12 h 30 - (3 €/ 1 €/enfant de 8 à 16 ans) : 14, 19, 21, 26, 28 juillet, 2, 4, 9, 11, 16, 18 23 août

Sorties thématiques :

- Mercredi 20 juillet de 9h 30 à 13 h : Sur le chemin du Mont, gemmeurs et muletiers (8 €/adulte - 3 €/enfant de 8 à 16 ans)
- Mercredi 17 août de 20 h 30 à minuit : Fascinantes chauves-souris (5 € - 2 € enfants de 8 à 16 ans)
- Samedi 1er octobre de 14 à 17 h 30 : A la rencontre des dernières vaches marines landaises (5 € - 2€ enfants de 10 à 16 ans)

RN Arguin : renseignements et réservation (obligatoire) 05 56 66 45 87

(Chèque, à l'ordre de la SEPANSO, à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

Accueil posté : tous les jours de juillet au 4 septembre de 11h à 18 h: découverte de la Réserve (Gratuit)

Sorties thématiques : Tous les mercredis de juillet et d'août et dimanche 18 septembre, de 10 h à 17 h : de la Dune du Pilat au Banc d'Arguin (Traversée : 8,5 € - 6 €/enfant)

- Dimanche 25 septembre, de 10 h à 16 h : Les oiseaux migrateurs (25 € / 20 € si >18 ans)
- Samedi 1er octobre, de 10 h à 16 h : Ramassons les déchets (gratuit)

Des rencontres ciblées peuvent être organisées à la demande des adhérents. N'hésitez pas à nous demander un rendez-vous par téléphone ou par mail.

Nos commissions de travail (Eau, Bassin d'Arcachon, Forêt, Agriculture...) sont également ouvertes à tous nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.

Vous trouverez toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO, les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique...sur le site Internet de la SEPANSO : www.sepanso.org

Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : www.sepanso.org/gironde/



Pour recevoir le Poulpe, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse électronique à l'adresse suivante : lepoulpe.sep@wanadoo.fr

SEPANSO - 1 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75
email : sepanso.fed@wanadoo.fr

Juillet 2016

4